

COMMINGES PYRÉNÉES

Pour la création d'un Parc naturel régional



Association pour le développement en Comminges Pyrénées



Notre avenir nous appartient.

Oui, il appartient à chacune et chacun d'entre nous, Commingeoises et Commingeois, si nous prenons le temps de l'imaginer et de croire en la richesse de notre patrimoine naturel et culturel, de croire dans les femmes et les hommes de ce territoire.

Cet espoir, ce projet a un nom : le Parc naturel régional Comminges Pyrénées.

Un PNR est un espace de libre adhésion à des projets, à des valeurs et à des destins communs ; un outil de développement inédit pour ce territoire bénéficiant d'une gouvernance, de moyens humains et de financements spécifiques. Pas de barrières, pas de grilles, pas d'enclos : nous aimons trop notre liberté pour oser imaginer lui fixer des limites ! Alors, pourquoi un parc naturel régional ici en Comminges ?

C'est tout d'abord un projet fédérateur, qui, au-delà des clivages et des contextes, nous permet d'imaginer un futur responsable, fertile et partagé. C'est un outil complémentaire aux actions engagées par le syndicat mixte du Pays de Comminges. C'est, de façon très concrète,

une réponse pertinente à la question centrale de l'économie et du chômage : la création d'emplois par la mise en place d'activités nouvelles, des emplois confortés par une attractivité retrouvée, la relance et le soutien des activités artisanales, agricoles, des métiers de la forêt, et bien sûr du tourisme.

Après une longue maturation, de plus de 15 ans, nous sommes tous aujourd'hui réunis derrière ce projet ambitieux : élu-e-s du territoire, chambres consulaires, associations, acteurs professionnels, citoyennes et citoyens...

Nous avons pensé nécessaire à ce stade de partager avec vous ce projet, d'expliquer sa vocation, d'évoquer son périmètre, de lever les ambiguïtés.

Expliquer aussi de quelle manière nous allons travailler sur cette étude et associer toutes celles et ceux qui le souhaitent.

Le peuple du Comminges peut, et c'est une chance historique qui se présente à lui, décider de se prendre en main pour imaginer et construire un avenir partagé : à proximité de la métropole toulousaine et en contiguïté avec le PNR Pyrénées ariégeoises et avec le Val d'Aran. Ce PNR doit faire du Comminges une terre d'innovations, de bien vivre et de développement écoresponsable basée sur l'identité de notre territoire.

C'est dans cet esprit d'espoir et de détermination qu'en partenariat avec l'association des « amis du PNR » nous allons avancer pour conforter notre capacité à vivre, à travailler et à venir se ressourcer en Comminges. C'est tout le sens de l'étude que nous lançons.

Le slogan des PNR est : « Une autre vie s'invente ici ! » Relevons le défi et inventons, ensemble, une nouvelle vie en Comminges !

François Arcangeli,
Président de l'association pour le
développement en Comminges Pyrénées,
Conseiller régional de Midi-Pyrénées,
Maire d'Arbas.

Qu'est ce qu'un PNR ?

Un Parc naturel régional (PNR) met en valeur et protège de grands espaces ruraux habités : paysages, milieux naturels, sites remarquables, ainsi que le patrimoine bâti. Les activités humaines sont encouragées et valorisées dans une logique de développement durable.

Ne pas confondre un PNR avec une réserve naturelle ou un parc national où la dimension de protection des sites et des écosystèmes naturels l'emporte sur le reste. Ce n'est ni une réserve d'Indiens, ni un sanctuaire pour animaux sauvages ! Dans un PNR, les communes candidates à y appartenir conservent leurs prérogatives dans un cadre souple, non contraignant. Il n'y a pas de réglementation supplémentaire : on peut pêcher, chasser, promener son chien, construire des maisons, etc. et les activités agricoles, sylvicoles et pastorales sont confortées.

Le PNR, c'est un gain de notoriété pour le Comminges, une image positive, dynamique en faveur des filières économiques, un apport de financements publics dans un contexte de plus en plus concurrentiel et contraint. Le PNR, c'est un projet de vie au service des habitants, des élu-e-s, des entreprises et des associations du territoire.



Le saviez-vous ?

La France compte 51 parc naturels régionaux soit 15 % du territoire français (8,5 millions d'hectares), où habitent 4 millions de personnes.

La région Midi-Pyrénées compte quatre parcs naturels régionaux : celui des Pyrénées ariégeoises, frontalier avec le Comminges ; le PNR des Causses du Quercy dans le Lot ; celui des Grands Causses en Aveyron et celui du Haut-Languedoc qui s'étend entre le Tarn et l'Hérault. Le PNR de l'Aubrac, situé entre l'Aveyron, la Lozère et le Cantal, devrait voir le jour en 2016.

Le versant français du massif pyrénéen compte actuellement deux parcs naturels régionaux : le PNR des Pyrénées ariégeoises (247 000 hectares) et celui des Pyrénées catalanes (137 000 hectares).

Qui est concerné par l'étude pour le futur PNR ?

Le périmètre du futur PNR Comminges Pyrénées centrales est actuellement à l'étude. La réflexion porte principalement sur le Pays de Comminges et ses onze intercommunalités : les communautés de communes des Terres d'Aurignac, des Portes du Comminges, du Boulonnais, du Canton de Saint-Martory, du Canton de Salies-du-Salat, du Saint-Gaudinois, du Nébouzan-Rivière-Verdun, des Trois Vallées, du Haut-Comminges, du canton de Saint-Béat et du Pays de Luchon.

Superficie : 213 700 hectares
Nombre d'habitants : 77 469 (recensement 2011)

Quelle est la vocation du futur PNR ?

Les actions d'un Parc naturel régional sont définies puis réalisées selon un projet mené dans la concertation la plus large possible avec toutes les forces vives du territoire. La charte, véritable programme d'actions, est signée pour 12 ans renouvelables. Celle-ci fixe la stratégie du territoire : tourisme, forêt, agriculture, artisanat... Il s'agit de mettre en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueux de l'environnement.



« La fierté d’être commingeoises et commingeois ! »

Vous soutenez la réalisation d'une étude d'un PNR en Comminges Pyrénées. Quelles sont vos motivations ?

Je la soutiens à double titre. Tout d'abord en tant qu'élue de ce territoire, cette étude est de nature à donner à l'ensemble des habitants du Comminges et des Pyrénées la possibilité de réfléchir à notre avenir commun, de renforcer notre identité et nos racines, de vivre et travailler au pays, et surtout de développer nos potentiels et nos talents. En tant que membre du Gouvernement, en charge du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie Sociale et Solidaire, et dans la mesure où je me rends régulièrement dans les territoires, je sais qu'un PNR en Comminges pourrait devenir un laboratoire fécond, moderne, innovant. Un lieu proche et complémentaire de la Métropole, au sein de la grande et nouvelle Région. Un lieu dans lequel un nouveau mode de vivre ensemble pourrait s'expérimenter et une nouvelle économie pourrait être mise en place. Nous devons soutenir l'émergence de projets locaux aussi bien dans an matière agricole, économique, touristique ou industrielle.

Ce PNR apparaît comme une nouvelle opportunité donnée au

territoire. En quoi s'articule-t-il avec les structures existantes ?

De nombreuses actions ont déjà été entreprises, dans les domaines du tourisme, de la filière bois, du soutien aux entreprises, etc... Le syndicat mixte Comminges-Pyrénées, qui prendra bientôt la forme d'un pôle d'équilibre territorial et rural (PETR), a pour mission de coordonner l'action des collectivités locales pour porter des projets structurants pour le territoire. Le PNR s'inscrirait dans la continuité et dans la complémentarité de ces actions en leur donnant du liant, de l'unité et de la convergence avec une forte tonalité environnementale. Nous devons collectivement réfléchir à ces complémentarités avec comme objectif l'intérêt général.

Pour vous, que représente le Comminges-Pyrénées ?

C'est l'un des sourires du visage français et nous avons tous un rôle à jouer pour mettre en valeur et en lumière sa singularité. Le Comminges-Pyrénées est le fruit de ressources, d'habitantes et d'habitants amoureux de leur territoire, de valeurs, de savoir-faire, de métiers ancestraux d'art et d'artisanat, de saveurs et de paysages. Le territoire recèle de précieux atouts et il s'agit désormais de les reconnaître.

Par exemple, une structuration de l'offre touristique permettrait d'en faire une terre plus attractive encore, pour l'inscrire dans une démarche de développement, d'emplois et de relations durables. Le Comminges-Pyrénées peut devenir une grande marque touristique, en déployant des projets adéquats à ses ressources naturelles, à sa population, à son économie et à sa culture. Des projets qui naissent de sa vocation naturelle, de ses atouts et de ses forces ; en un mot de son identité. L'attractivité du Comminges-Pyrénées résidera dans notre capacité à faire vibrer son âme et partager notre imaginaire collectif !



Carole Delga,
Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie Sociale et Solidaire

Le Comminges : des sites d'exception qui racontent 35 000 ans d'histoire

Nature, patrimoine, activités : le territoire de tous les possibles

Entre montagnes, piémont et plaine, le Comminges est un territoire d'une richesse insoupçonnée dont l'histoire peut être racontée sur plus de 35 000 ans, de l'aurignacien jusqu'à nos jours.

Paysages grandeur nature, milieux naturels et patrimoine affichent leur diversité en majesté. Les activités humaines sont régies par l'amour du travail, l'attachement au pays et le lien social.

Des confins de l'Espagne à la montagne pyrénéenne, de la villa gallo-romaine de Montmaurin à la cité thermale de Bagnères-de-Luchon, de Saint-Bertrand-de-Comminges au nouveau musée de la préhistoire d'Aurignac, de Saint-Gaudens à la Garonne qui s'étale dans la plaine en direction de la métropole toulousaine...

Le Comminges possède de grands et superbes sites et d'indéniables atouts qui ne demandent qu'à être valorisés.



Un PNR, pour quoi faire ?

Une aide à l'émergence de projets

L'équipe permanente d'un PNR est composée de techniciens et de chargés de mission spécialistes de l'économie du tourisme, de l'agriculture, de la forêt, des projets économiques, du patrimoine, de la biodiversité... Cette structure favorisera l'émergence de propositions et accompagnera les porteurs de projets, notamment les petites communes, dans le montage technique et administratif et dans la recherche de financements.

Construire une économie sociale et solidaire en Comminges

La gestion durable d'un territoire classé en PNR s'appuie sur une charte précisant les objectifs stratégiques de préservation et de développement pour une période de douze ans renouvelable. Si l'économie est la condition *sine qua non* du développement et de l'animation des vallées, un PNR doit porter une dimension sociale et solidaire en portant des projets qui bénéficient à tous les acteurs.

Favoriser l'emploi local

Éloignés des métropoles et des grands centres économiques, les territoires ruraux voient souvent partir une partie de leur jeunesse ou les entrepreneurs faute de perspectives ou de structures d'accompagnement. Le vieillissement de la population empêche la reprise de petites entreprises ou d'activités artisanales par manque de candidats à la reprise. Si un PNR ne peut se substituer aux organismes d'aide à l'emploi (Pôle Emploi...), il peut cependant favoriser l'emploi local en appuyant les circuits courts, les productions réalisées ou fabriquées sur le territoire (marque ©Parc) et les filières locales (bois et transformation, élevage), ainsi que le tourisme.

Aimer et faire partager le territoire

Dès sa conception, un PNR se soucie de faire connaître le territoire à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de ses limites administratives. La beauté des paysages et de ses sites, la qualité de l'accueil et des rencontres, les produits locaux proposés aux visiteurs constituent autant de sésames pour la promotion touristique.

L'équipe du parc dispose d'outils de communication moderne pour faire aimer et faire partager le territoire à travers un site Internet, des brochures et la force d'une fédération nationale des parcs naturels régionaux qui compte pas moins de 51 membres dans l'hexagone.

Des solutions durables et responsables

Le futur PNR du Comminges engloberait de vastes territoires ruraux et montagnards, de grands sites naturels pour certains fragiles. Les activités humaines doivent être maintenues sans altérer ces milieux sensibles, ainsi que les ressources en eau. Productions locales consommées sur place, relocalisation des activités, aides aux filières locales (bois énergie ou de construction, labellisations)... Toutes ces initiatives permettraient de garder plus d'emplois sur place tout en participant à l'effort collectif de réduction des pollutions et des gaz à effet de serre, dommageables pour la planète.

« Le projet de PNR pour le Comminges permettra à l'artisanat du territoire de faire reconnaître ses multiples productions de qualité, notamment dans les métiers de l'alimentaire, du bâtiment et des métiers d'art. Les entreprises artisanales impliquées dans l'économie touristique mais aussi dans l'économie de la transition énergétique seront mieux valorisées grâce à une labellisation par le futur parc régional. Avec les 2 200 artisans du Comminges, la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne se félicite de la future création d'un Parc naturel régional dans le Comminges. »

Louis BESNIER, Président de la Chambre des métiers de la Haute-Garonne

Quatre exemples d'activités soutenues

Les PNR de France soutiennent les projets de territoire.



Pyrénées ariégeoises / Bois énergie, de la forêt au radiateur

La moitié de la superficie du PNR des Pyrénées ariégeoises (250 000 hectares) est recouverte de forêts. Toutes ne sont pas exploitables, mais l'accroissement naturel des arbres est supérieur au bois prélevé. Une fois les grumes déchiquetées en copeaux (ou plaquettes) et mises à sécher à l'air libre, ce combustible local s'avère peu onéreux et efficace pour le chauffage. Le PNR a favorisé l'implantation de trois producteurs de bois énergie et d'unités de stockage à Camarade, Labastide-de-Sérou et Dun, regroupés en société coopérative. Le territoire est parsemé de chaufferies publiques et privées ainsi que de réseaux de chaleur collectifs, alimentés par le bois d'Ariège. Cette filière fait travailler trois fois plus de personnes que la filière pétrole. De plus, ces emplois sont non délocalisables.



Le bois de Chartreuse

Sensibiliser les acteurs de la forêt, des sylviculteurs, aux charpentiers jusqu'aux architectes, et les structurer, voilà le travail mené durant des années par le Parc naturel régional de Chartreuse (Savoie, Isère et Rhône) depuis 1995. Dix ans plus tard, ces efforts ont été couronnés par la création en 2005 d'un comité interprofessionnel du bois de Chartreuse. Ce dernier est issu de forêts de sapins et d'épicéas de grandes dimensions, abattus, sciés et transformés sur place. Ce matériau naturel, local, de qualité, durable est esthétique et performant au niveau énergétique. L'ensemble de la filière et des professionnels s'adressent aux particuliers qui ont des projets d'habitat ou de structure bois.

La viande de Brière, tradition doublement vertueuse



Tradition ancienne en Brière, l'élevage bovin s'est adapté aux conditions du pâturage en marais de cette vaste zone humide bretonne. Au printemps, le bétail est mené en barge sur des prairies émergées. La production de viande bovine est indispensable à l'équilibre du marais : maintien de paysages ouverts et de la biodiversité. Le PNR de Brière et les éleveurs ont développé une marque, avec le concours de la chambre d'agriculture de Loire-Atlantique, afin de préserver ce mode de production séculaire selon un cahier des charges précis. L'association regroupe éleveurs, abatteurs, transporteurs et distributeurs. Elle assure également la sélection des bovins, la mise en marché de la viande, sa promotion et le contrôle qualité.



Régat d'oc, manger local même à la cantine

Créée à l'initiative du PNR du Haut-Languedoc, l'association Régat d'Oc commercialise des produits issus du territoire et fournit restaurants scolaires, maisons de retraites, cuisines centrales, épiceries, traiteurs... Cette structure permet aux agriculteurs et producteurs locaux d'accéder au marché de la restauration collective et d'écouler leurs produits. En outre, Régat d'Oc fonctionne sur un cercle vertueux à plusieurs niveaux : limiter les transports des denrées alimentaires, dynamiser l'activité agricole, développer l'économie locale et solidaire, les producteurs, acheteurs et consommateurs étant eux-mêmes acteurs de leurs échanges commerciaux.

Quels sont les axes de travail prioritaires du futur PNR ?

Les axes de travail prioritaires seront définis collectivement selon les enjeux du territoire et développés dans la Charte. Les domaines d'intervention peuvent être très larges : gestion et protection des patrimoines, de la faune, de la flore et des paysages, conseils aux communes pour la gestion de l'espace, aux particuliers pour l'insertion du bâti dans les paysages, mais aussi incitation aux économies de l'énergie et à la transition énergétique.

Un parc naturel régional peut entreprendre des actions de mise en valeur et d'animation de son patrimoine culturel : petit bâti, monuments, langue occitane, fêtes locales, manifestations culturelles ou artisanales... mais aussi soutenir et valoriser des activités économiques ou sociales : soutien à l'agriculture durable et aux circuits courts de distribution, appui à des services, produits et savoir-faire locaux, au commerce local en milieu rural, au tourisme respectueux de l'environnement...

Enfin, l'entité Parc peut soutenir le tissu associatif et les initiatives écocitoyennes, l'éducation à la nature, la mise en place de circuits de découvertes, sentiers à thèmes et de randonnées.

« Un Parc naturel régional c'est préserver un patrimoine tout en développant les entreprises par l'impulsion d'une nouvelle dynamique économique. »

Michel ROUX, vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse



Comment fonctionne un PNR ?

Ses actions sont mises en œuvre par son organisme gestionnaire chargé d'appliquer la charte.

Ce syndicat mixte devra regrouper la région Midi-Pyrénées, le département de la Haute-Garonne, les communes ayant adhéré au PNR, les structures intercommunales ainsi que les villes désignées comme portes du parc.

Cette entité fonctionne et délibère dans le souci d'une large concertation avec les partenaires locaux : partenaires économiques, associations, organismes publics.

En outre, le parc se dote d'un conseil scientifique chargé d'éclairer ses décisions et ses avis.

« Le PNR Comminges Pyrénées sera une marque de qualité très attractive pour notre territoire. Il contribuera au développement économique et à la création de valeur ajoutée en facilitant la mise en réseau des filières agricoles locales. Il offrira aussi aux agriculteurs la possibilité d'exprimer toute la richesse et la diversité de leurs productions agricoles et favorisera leur implantation comme leur engagement dans la qualité des paysages et la dynamique de leur territoire. Construire et partager un tel projet où l'agriculture peut être source d'initiatives, d'innovations et de produits de qualité dans un environnement harmonieux et attrayant, voilà un projet ambitieux au service de tous les acteurs de ce territoire auquel la Chambre d'agriculture souscrit. »

M. Yvon PARAYRE, Président de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne

André Rouch,

président du Parc naturel régional
des Pyrénées ariégeoises,
conseiller général et maire d'Alzen (Ariège)

Votre PNR existe depuis six ans.

Expérience faite, que peut apporter au
Comminges un PNR ?

Pour un territoire comme celui du Comminges qui a autant d'atouts, cela peut l'aider à développer ses productions et ses activités, à valoriser la qualité de ses espaces naturels, sa biodiversité... En Ariège, nous privilégions les productions locales (charcuteries, fromages, miels, farines, bois...), les hébergements, les métiers, les artisans, grâce à la marque ©Parc qui est un gage de qualité et d'aide à la promotion.

En quoi un parc aide-t-il au développement
économique ?

L'image valorisante que véhicule un territoire classé ©Parc a des retombées sur la fréquentation touristique. Les productions locales en profitent. C'est tout un tissu économique avec des sous-activités et des familles, qui se voit conforté, comme par exemple le soutien aux marchés de proximité. Nous travaillons sur les économies d'énergie en valorisant le bois pour se chauffer (via les plaquettes, le bois énergie, les réseaux de chaleur) et intégrer au maximum ce matériau dans la construction pour l'habitat. C'est une ressource locale, très abondante sur nos deux territoires. Ainsi, on aide toute une filière, des scies mobiles dans les villages aux charpentiers et aux entreprises.

Sans compter l'aspect diagnostic... ?

Vingt personnes très compétentes travaillent à nos côtés dans le domaine de la forêt, du patrimoine, de l'habitat, de l'économie... Et ces permanents apportent de l'ingénierie au service du territoire, et notamment pour les communes les plus petites qui en sont dépourvues. En outre, un PNR permet d'accéder à des programmes internationaux avec l'Espagne et l'Andorre et à des financements spécifiques. Nous pratiquons l'éducation à l'environnement. Tout ceci se fait au service des citoyens et des communes.

Un PNR c'est convaincre, pas contraindre !

« Les chasseurs de la Haute-Garonne, impliqués dans la gestion des espèces et l'ouverture des territoires, soutiennent la création du futur Parc Naturel Régional en Comminges. En effet, ce projet doit rassembler tous les amoureux et tous les utilisateurs de la nature. »

Jean-Bernard PORTET, Président de la Fédération
Départementale des Chasseurs de Haute-Garonne

Charles Daffis,

pépiniériste, gérant de camping,
maire d'Augirein (Ariège)

En tant que gérant d'une pépinière d'arbres fruitiers et de variétés locales, d'un camping, et fabricant de jus de pomme, la marque ©Parc m'apporte une reconnaissance et une certaine visibilité auprès des clients. Le cahier des charges est assez exigeant (pas de pesticides, production locale, qualité...). J'habite en vallée de la Bellongue, à Augirein dont je suis l'élu. En périphérie du village, la forêt a beaucoup progressé, aussi pratiquons nous des réouvertures paysagères. Le PNR nous aide à déposer les demandes d'aides ou vient en appui technique pour monter des dossiers de réhabilitation du patrimoine bâti (abreuvoirs, fontaines, lavoirs...). Les chargés de mission du parc nous épaulent dans divers domaines : promotion des races locales (ovins), lutte contre les plantes envahissantes, marque ©Parc...



Comment se crée un PNR ?

Le projet de PNR est élaboré dans la concertation la plus large possible avec toutes les forces vives du territoire. L'initiative de la création d'un PNR revient à la région Midi-Pyrénées.

Au vu des délibérations unanimes des communautés de communes, l'association pour le développement en Comminges Pyrénées regroupant les onze intercommunalités a décidé de lancer une étude pour valider l'intérêt de créer un PNR en Comminges et pour définir le périmètre le plus pertinent.

Il a confié l'étude au groupement Parcourir les Territoires (Julien Riou), Territoire Ruraux et Développement (Édouard Mari) et Soberco Environnement.

Cette étude sera transmise à la région qui se prononcera d'ici fin 2015 sur la création de ce PNR. Si tel est le cas, un avis d'opportunité sera rendu par le ministère de l'Écologie et du Développement durable. Le Conseil national de protection de la nature (CNP) se prononcera également.

L'étape suivante consistera à écrire la charte du parc, véritable programme d'actions à réaliser en Comminges pendant les 12 prochaines années. Ces actions seront assorties de financements.

Ce n'est qu'au vu de cette Charte, après une large concertation et une enquête publique, que les communes, à travers leur conseil municipal, décideront d'adhérer ou pas au PNR ; le classement d'une commune en parc étant libre, volontaire et individuelle ; jamais obligatoire ou forcée.

Après les délibérations des communes et les avis du CNPN ainsi que de la Fédération nationale des parcs naturels régionaux, le PNR Comminges Pyrénées sera créé par arrêté du Premier ministre pour une durée de 12 ans renouvelables. La force d'un PNR réside dans sa capacité à coordonner ses actions sur l'ensemble du Comminges et dans la durée, de travailler en synergie avec tous les acteurs du territoire.

Les premiers PNR sont apparus en 1967. Aucun échec à ce jour. Il s'en créera de moins en moins : ne laissons pas passer cette chance !

- Les étapes à franchir ;
- . Juillet 2015 : fin de l'étude de faisabilité
 - . Août 2015 : dépôt de l'étude à la région Midi-Pyrénées.
 - . Novembre 2015 : décision de la région de poursuivre ou non les études
 - . Janvier 2016 : début de l'élaboration de la Charte

Quels sont les financements ?

Le PNR dispose d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'investissement propres. Il est alimenté par les collectivités membres du syndicat mixte (région Midi-Pyrénées, départements, communes) ainsi que par l'Union Européenne, l'État, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, etc. En Ariège, le budget du PNR s'élève à environ 2 000 000 € dont seulement 6 % proviennent de cotisations des communes membres. Certains financements publics sont réservés aux seuls PNR, notamment des subventions de l'État ou de la Région qui ne peuvent pas bénéficier aux communes hors PNR.

Le saviez-vous ?

Le SCOT, c'est quoi ?

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) constitue le document d'aménagement s'étendant sur les moyens et long terme. Il est pour l'entité pays ce que le PLU (Plan local d'urbanisme), anciennement POS, est à la commune. Ce document d'urbanisme et de planification déterminera à l'échelle du Pays de Comminges, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux.

Le Groupe Action Locale Leader ; c'est quoi ?

En juillet 2014, le Syndicat mixte du Pays de Comminges a répondu à un appel d'offres de la région pour accéder à la nouvelle génération des fonds européens pour le développement rural Leader pour la période 2014-2020. Le Groupe d'Action Locale (GAL) réunira des acteurs locaux publics et privés représentatifs du territoire et décidera des actions à conduire par rapport à sa stratégie locale de développement.

Le PETR, c'est quoi ?

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) est la nouvelle organisation des Pays imposée par la loi de janvier 2014. C'est le pendant de la métropole. Il regroupera en Comminges les onze communautés de communes. Il aura capacité à exercer des compétences transférées par le département où les communautés de communes. Il devra comporter un conseil de développement.

En cette période de profondes transformations de notre vie publique, de réforme territoriale, de raréfaction de l'argent public, il est important de soutenir un projet d'avenir qui procure aux habitantes et habitants de ce pays des perspectives claires et fructueuses.

Le projet de Parc Naturel Régional Comminges Pyrénées ne sera pas un « énième » nappage sur notre territoire. Il s'agit d'un véritable projet fédérateur, un outil de projets qui s'adressera autant aux acteurs de ce territoire qu'à celles et ceux qui viennent s'y ressourcer.

Le Parc Naturel Régional, c'est avant tout le constat fort et assumé de la grande qualité de notre cadre de vie. Montagnes, collines, plaines, fleuve et rivières, forêts sont chez nous remarquables. Nous devons retrouver la conscience de notre appartenance à notre histoire, à cette identité, à notre lien à ce territoire d'exception qui, dans sa relation à l'Espagne par le Val d'Aran, est et doit devenir encore plus une terre de partage.

Le Parc Naturel Régional nous proposera, dans la continuité du travail engagé et en synergie avec le SCOT et le futur PETR, d'adhérer à des projets fédérateurs, de trouver ensemble des financements pour les mener à terme, pour finalement mieux vivre ensemble dans ce Comminges qui nous est cher !

Vous habitez en Comminges, vous y avez des attaches, vous êtes amoureux du Pays, élu-e-s, professionnel du tourisme, de l'artisanat, de l'agriculture, vous êtes chef d'entreprise... vous êtes intéressé par ce projet de PNR ? Vous souhaitez en savoir plus ? Vous y investir ? Proposer des idées ?

Contactez

L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COMMINGES PYRÉNÉES :

✉ adcommingespyspyrenees@orange.fr

2 rue Thiers, 31800 Saint-Gaudens

Adhérez

À L'ASSOCIATION DES « AMIS DU PNR » :

✉ pnrcommingespyspyrenees@orange.fr

51 rue du pradet, 31800 Saint-Gaudens

Retrouvez notre page facebook :

 Pour un PNR Comminges Pyrénées

LE LIVRE ÉVÉNEMENT

DISPONIBLE
DANS TOUTES
LES LIBRAIRIES
EN OCTOBRE
2015

COMMINGES PYRÉNÉES
À PARAÎTRE
DANS LA COLLECTION
« PARCS NATURELS
RÉGIONAUX »

32 €

ÉDITIONS

Privat

Format : 30 x 24 cm à l'italienne
144 pages - Couverture cartonnée

